

COMMISSION FONCIERE AGRICOLE
ESTIMATIONS VALEURS DE RENDEMENT AGRICOLES
ET CHARGES MAXIMALES

1) **Reguérant / Mandataire** (coordonnées complètes) :

2) **Objet de la demande**

- Assiette fiscale*
 Succession*
 Partage*
 Hypothèque
 Donation*
 Achat / Vente*
 Autorisation de dépassement de la charge maximale
 autre :

* Le rapport d'estimation sera transmis à l'administration fiscale cantonale (art. 9, al. 2 RaLDFR; M 1 10.01).

3) **Données relatives au(x) propriétaire(s)**

Nom/prénom	Profession	Domicile	Téléphones (fixe et mobile); Email

4) **Données relatives à (aux) exploitant(s)**

Nom/prénom	Profession	Domicile	Téléphones (fixe et mobile); Email

5) **Données relatives à (aux) l'immeuble(s) concerné(s) par la demande d'estimation**

N° parcelle	commune	Surface (m ²)	N° bâtiment (s)	Zone	Affectation / type de culture	Assolement SDA

Supplément sur liste annexée : OUI NON

6) Bail

L'(les) immeuble(s) concerné(s) par la transaction fait-il (font-ils) l'objet d'un bail à ferme écrit ou oral (si écrit joindre le contrat) : OUI NON

Si oui, nom et adresse du fermier / locataire :

7) **Prêt à usage** : OUI NON

8) **Approprié à l'agriculture** : OUI NON

9) Estimation de la valeur de rendement antérieure :

Avez-vous déjà, par la passé, sollicité une estimation de la valeur de rendement :

OUI NON si oui, à quelle date :

Conformément à l'art. 6 du règlement d'exécution de la loi d'application de la loi fédérale sur le droit foncier rural, du 26 janvier 1994 (M 1 10.01), les pièces suivantes doivent impérativement être jointes à la présente requête :

- a) Une copie de l'extrait de la mensuration officielle et du registre foncier, disponible sur internet (<https://ge.ch/terextraitfoncier/>) ou auprès de la direction de l'information du territoire (DIT) ;
- b) En cas de succession, un certificat d'héritier ;
- c) En cas de détention d'animaux, une copie de la page 1 du bilan de fumure (Suisse-Bilanz);
- d) En cas de cultures fruitières, une copie du formulaire d'enquête annuelle sur les cultures fruitières de la Suisse déposé auprès de l'office cantonal de l'agriculture et de la nature (OCAN);
- e) Si l'estimation concerne des vignes, une copie de l'extrait du registre des vignes (pour la ou les parcelles concernées);
- f) En cas de bâtiments loués à des tiers, une copie des baux;
- g) Si l'estimation concerne un domaine entier, une copie de l'extrait du registre des propriétaires, disponible auprès du Registre foncier ;
- h) Si disponibles, les plans des bâtiments avec les dimensions intérieures.

N.B. Les documents doivent être à jour.

Lieu : _____, le _____ Signature requérant ou de son mandataire :

Le dossier ne sera envoyé pour l'estimation que lorsqu'il sera complet.

Ce formulaire, dûment rempli et signé, doit être adressé par courrier postal au secrétariat administratif de la

COMMISSION FONCIERE AGRICOLE
c/o AgriGenève
Rue des Sablières 15
1242 SATIGNY

Téléphone : 022 939 03 08 Fax : 022 939 03 16
Mail: cfainfo@agrigenève.ch